

Charte de qualité pour les partenaires de la filière truffe

Label " Truffe Vaudoise "



Objectifs de la charte

Elle favorise les synergies entre ces différents partenaires et veille au respect des critères de qualité qui sont exigés par cette charte.

Elle encourage la promotion de ce produit en proposant un langage commun aux divers prestataires.

1. Les Membres

Les caveurs et les producteurs de truffes

Les transformateurs et vendeurs de produits du Terroir Vaudois

Les restaurateurs et métiers de bouche

Les hébergeurs et autres partenaires touristiques

Les personnes proposant des cours de cuisine autour de la truffe

Les personnes proposant des animations autour de la truffe et des visites guidées

Tout autres personnes ayant une relation commerciale avec les Truffes Vaudoises

Chaque signataire de la charte s'engage sur des critères de qualité spécifique à chacune des catégories indiquées ci-dessus.

Les critères de qualité sont annexés à la présente charte.

2. Objectifs et engagements des membres :

Promouvoir la production, la récolte, la certification, la transformation, la distribution et les aspects de communication liés à la truffe

Développer une production locale à travers à la fois une trufficulture à finalité économique et une trufficulture « passion », non directement professionnelle

Permettre le rayonnement de la Truffe Vaudoise en collaboration avec les autres organismes de promotion

Promouvoir et défendre les intérêts des truffes suisses et leurs utilisations

Promouvoir la truffe fraîche sur les tables gastronomiques du Canton

Permettre aux consommateurs de déguster de la truffe fraîche

Informers, conseiller les consommateurs pour qu'ils puissent vivre une expérience gustative d'exception et éviter les déceptions.

Associer la truffe aux autres produits de la gastronomie régionale et de cette manière, participer à la promotion de l'ensemble des produits de qualité de notre terroir

Transformer à partir de méthodes traditionnelles, respectueuses du terroir et du produit

Respecter la Charte de qualité pour la vente et la commercialisation des truffes de provenance exclusive du canton de Vaud

Organe de fonctionnement :

Les membres du comité de l'Association « La 1ère Région truffière de Suisse » :

Recherchent des partenaires et leur présentent les avantages de signer la charte

Reçoivent et valident les demandes d'adhésion des personnes morales et physiques qui souhaitent devenir partenaires en acceptant les engagements figurant dans la présente charte.

Définissent les coûts de participation

Délivrent un label ou certificat aux signataires

Organisent des rencontres ou formations pour les signataires

En annexe: Critères de qualité selon catégories de prestation